

11 JUL. 2016

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ACTE EXECUTOIRE
APPLICATION DE L'ARTICLE
L3131-1 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Geneviève VOLONDAT
Chef du Service de la Coordination

N° 1-05

ACTE TRANSMIS AU REPRÉSENTANT DE L'ETAT

Séance du 8 Juillet 2016
adoptée à 12 h 15

LE 11 JUL. 2016

Le Conseil Départemental du Val d'Oise s'est réuni le 8 juillet 2016 à 9 heures 30 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Arnaud BAZIN, le quorum étant atteint.

Membres présents :

M. Anthony ARCIERO	Mme Aurore JACOB	Mme Agnès RAFAITIN
M. Arnaud BAZIN	M. Gérard LAMBERT-MOTTE	Mme Isabelle RUSIN
M. Fabien BENEDIC	Mme Cergya MAHENDRAN	M. Cédric SABOURET
Mme Michèle BERTHY	Mme Nessrine MENHAOUARA	Mme Muriel SCOLAN
M. Yannick BOEDEC	Mme Monique MERIZIO	Mme Deborah SEBBAGH
Mme Laetitia BOISSEAU	M. Philippe METEZEAU	M. Gérard SEIMBILLE
Mme Sophie BORGEON	Mme Nadia METREF	M. Luc STREHAIANO
M. Nicolas BOUGEARD	M. Jean-Pierre MULLER	M. Philippe SUEUR
Mme Marie-Christine CAVECCHI	M. Armand PAYET	Mme Djida TECHTACH
Mme Marie-Evelyne CHRISTIN	Mme Véronique PELISSIER	Mme Virginie TINLAND
M. Xavier HAQUIN	M. Alexandre PUEYO	

Le Secrétaire : Mme Muriel SCOLAN

Etaient absents, excusés et donnant pouvoir :

M. Michel AUMAS a donné pouvoir à Mme Cergya MAHENDRAN
Mme Michèle BERTHY a donné pouvoir à M. Luc STREHAIANO
Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre MULLER
M. Daniel DESSE a donné pouvoir à Mme Agnès RAFAITIN
Mme Jeanne DOCTEUR a donné pouvoir à M. Yannick BOEDEC
M. Pierre-Edouard EON a donné pouvoir à Mme Véronique PELISSIER
Mme Emilie IVANDEKICS a donné pouvoir à Mme Marie-Christine CAVECCHI
M. Youri MAZOU-SACKO a donné pouvoir à Mme Deborah SEBBAGH
M. Sébastien MEURANT a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
M. Philippe ROULEAU a donné pouvoir à Mme Laetitia BOISSEAU
Mme Chantal VILLALARD a donné pouvoir à M. Arnaud BAZIN

En cours de séance :

Arrivée de Mme Michèle BERTHY à 10 h 11

Le Rapporteur : M. Anthony ARCIERO

SERVICE : Direction Grand Paris Est

OBJET : Débat public EuropaCity. Soutien du Conseil départemental du Val d'Oise et publication du cahier d'acteur.

Développement économique et emploi - Soutien à l'implantation d'entreprises

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

ACTE TRANSMIS AU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

LE 11 JUIL. 2016

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport du Président du Conseil départemental relatif à l'objet susvisé,

Vu l'avis de la commission : Développement économique - Emploi - Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Vu l'avis de la commission : Finances - Administration Générale - Innovation

Après en avoir délibéré :

EMET un avis favorable sur le projet EuropaCity très innovant et prospectif porté par "Alliage et Territoire", filiale d'Immochan, actuellement soumis au débat public ;

SOUTIENT ce projet créateur d'emplois pérennes pour la population et facteur de croissance économique pour le territoire ;

RAPPELLE qu'EuropaCity s'intègre parfaitement au projet du Grand Paris tel que décliné à l'Est du Val d'Oise avec pour ambition d'améliorer durablement la situation socio-économique de ces territoires qui figurent parmi les plus défavorisés du Val d'Oise.

RAPPELLE qu'EuropaCity constituera un vecteur d'attractivité à l'échelle mondiale et un projet phare du cluster des échanges internationaux du Grand Roissy ;

RAPPELLE qu'EuropaCity, en tant qu'équipement culturel d'envergure, constitue une locomotive pour le développement territorial et la création d'emplois dans les industries créatives ;

DEMANDE qu'EuropaCity participe au Campus des métiers et des qualifications à travers des actions de formation et l'appui à l'apprentissage et l'alternance ;

DEMANDE qu'EuropaCity mette en place des dispositifs de partenariat avec les TPE-PME afin de garantir son rôle de locomotive économique pour l'urbanisation de la future ZAC du triangle de Gonesse et pour tout le territoire ;

DEMANDE que les infrastructures viaires et de transports collectifs nécessaires à la bonne desserte d'EuropaCity soient réalisées tous modes confondus (ferroviaire, bus, routier circulations douces...) ;

PROPOSE que les collectivités du corridor aéroportuaire engagent des démarches d'accompagnement de l'implantation d'EuropaCity, de partenariats avec les entreprises locales, de mise en réseau avec les acteurs culturels et sportifs, d'intégration environnementale mais aussi d'articulation programmatique et urbaine avec les autres opérations du corridor aéroportuaire ;

CONFIRME le contenu de notre cahier d'acteur diffusé le 16 juin 2016 qui a permis que le Conseil départemental du Val d'Oise fasse connaître son point de vue dans le cadre du débat public d'EuropaCity en complément des contributions proposées tout au long du débat ;

SE FELICITE du soutien au projet EuropaCity de l'ensemble des collectivités valdoisiennes et de la Région d'Ile-de-France, laquelle a exprimé publiquement son avis favorable au projet dans son cahier d'acteur et lors de la réunion de clôture du 4 juillet dernier.

Le Conseil départemental a adopté les propositions du Président dans les conditions décrites ci-dessous :

<i>Vote pour</i>	<i>40</i>
<i>Vote contre</i>	<i>1</i>
<i>Ne prend pas part au vote</i>	<i>0</i>
<i>Abstention</i>	<i>1</i>

Contre: Mme Sylvie COUCHOT,
Abstention: Mme Nessrine MENHAOUARA.

ACTE TRANSMIS AU REPRÉSENTANT DE L'ETAT

LE 11 JUIL. 2016

Le Président du Conseil départemental



Arnaud BAZIN